

Motion proposée par l'Association « LES VILLES DU RER B SUD »

Chaque jour, près d'un million de Franciliens utilisent le RER B. Les difficultés de fonctionnement de ce RER vieillissant sont chaque jour plus pénibles et moins acceptables.

Les raisons en sont connues :

- **une surcharge croissante de la ligne**, qui à elle seule, comme sa cousine du RER A, transporte davantage de passagers que la totalité des trains régionaux de France ;
- **30 ans de déficit d'investissement**, tant pour le matériel roulant que pour le réseau.

Constituée en 2010, l'association des villes du RER B sud a obtenu la définition d'un schéma directeur de rénovation. Des progrès ont été réalisés : quai de retournement à Denfert et Orsay, commandement unique de la ligne,... Mais ces améliorations ne suffisent pourtant pas à rattraper le retard.

Ile-de-France Mobilités a programmé le remplacement du matériel roulant. Mais selon les ingénieurs de la RATP et de la SNCF, les contraintes techniques ne permettent pas d'imaginer l'entrée en service du nouveau matériel avant 2025 et un déploiement complet d'ici 10 ans.

Lors d'une réunion organisée le 28 mars 2018 à l'initiative d'Ile-de-France Mobilités, le sentiment de beaucoup de participants a été que la RATP et la SNCF traitaient le sujet avec sérieux mais sans prise de conscience de la gravité et de l'urgence du problème.

Dans ce contexte difficile, deux décisions de l'Etat vont aggraver la situation du RER B :

- **les travaux de CDG Express.**
Sans remettre en cause l'utilité de cette ligne, la priorité accordée aux hommes d'affaires contre les usagers du RER B, nous semble peu cohérente avec le discours sur "les trains du quotidien"
- **le report de la ligne 18 du Grand Paris Express.**
La perspective d'alléger significativement la ligne B s'éloigne avec la décision de l'Etat de différer de 3 ans la réalisation de cette ligne reliant Orly à Versailles.

Les élus de la ligne B sud interpellent donc l'Etat avec quatre demandes précises :

- **un réexamen urgent des conditions de réalisation de CDG Express** pour éviter tout impact sur le fonctionnement du RER B, en phase travaux comme en phase d'exploitation ;
- **la mobilisation urgente des équipes de RATP et SNCF**, accompagnées si nécessaire d'expertises externes, pour examiner les possibilités techniques d'accélération du calendrier de remplacement des matériels de la ligne B ;
- **la définition par l'Etat, la RATP et la SNCF d'un plan d'urgence de modernisation et de régulation** du réseau (signalisation, rails,...) pour des améliorations concrètes et de court terme ;
- **la réalisation d'un dossier d'urgence consacrée à la connexion de la Ligne 4** depuis Bagneux à Robinson via Bourg-la-Reine.

Les passagers et les élus, s'ils comprennent les contraintes techniques d'une ligne aussi chargée, n'acceptent pas la perspective de 10 années supplémentaires de galère.

Si des mesures difficiles (interruption du RER pendant l'été ou certains dimanches, fermeture de certaines stations,...) sont nécessaires en phase de travaux pour aboutir plus vite à une amélioration réelle, nous sommes prêts, comme élus responsables, à en discuter et à les soutenir auprès des populations de nos communes.

Nous ne nous résignons pas aux perspectives actuellement proposées.

Destinataires :

- Monsieur le Premier Ministre,
- Madame la Présidente du Conseil Régional d'Ile-de-France, Présidente d'Ile-de-France Mobilités,
- Madame la Ministre des Transports,
- Monsieur le Préfet de Région d'Ile-de-France.